



Office Burundais des Recettes

« Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi »

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITES EXERCICE BUDGETAIRE 2022/2023

Bujumbura, Septembre 2023

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ASBL	: Association Sans But Lucratif
ASYCUDA	: Automated System for Customs Data
BIF	: Burundi International Franc
CCF	: Compte Courant Fiscal
CDA	: Commissariat des Douanes et Accises
CSP	: Contrôle Sur Pièces
CTI&RNF	: Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales
DAA	: Direction de l'Administration et des Approvisionnements
DGC	: Direction des Grands Contribuables
DI	: Déclaration des Importations
DMC	: Direction des Moyens Contribuables
DPMC	: Direction des Petits et Micro-Contribuables
DTI	: Direction des Technologies et de l'Information
DCO	: Direction de Communication et service aux contribuables
EAC/CEA	: East African Community/Communauté Est-Africaine
EBMS	: Electronic Billing Management System
E-tax	: Système de paiement Electronique des Taxes
IR	: Impôt sur le Revenu
IRE	: Impôt sur le Revenu d'Emploi
IRL	: Impôt sur le Revenu Locatif
NIF	: Numéro d'Identification Fiscale
OBR	: Office Burundais des Recettes
OBUHA	: Office burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la construction
OEA	: Opérateurs Economiques Agréés
OR&RNF	: Opérations Régionales& Recettes non Fiscales
PIB	: Produit Intérieur Brut
TDU	: Territoire Douanier Unique
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
VG	: Vérification Générale
VP	: Vérification Ponctuelle

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°2 : Gestion de la discipline du personnel 2022-2023.....	2
Tableau n°3 : Formation du personnel 2022-2023	3
Tableau n°3 : Formation du personnel 2022-2023	3
Tableau n°4 : Etat du charroi à la fin de Juin 2023	3
Tableau n°5 : Dépenses du budget de l'exercice 2022-2023.....	4
Tableau n°6 : Comparaison du carburant mis en consommation et en entrepôt en 2022-2023...	6
Tableau n°7 : Performance des recettes intérieures et douanières (en milliards BIF) :	7
Tableau n°8 : Montant des exonérations de 2020/2021 à 2022/2023 par catégorie de bénéficiaires et la part des exonérations dans les recettes totales	8
Tableau n°9 : Evolution comparée des exonérations accordées aux investisseurs depuis juillet 2020 à juin 2022.....	8
Tableau n°10 : Déclarations en douanes par type en 2022-2023 comparées à celles de 2021/2022	9
Tableau n°11 : Situation des cautions en douane 2022 à 2023 (en BIF)	9
Tableau n°12 : Situation sur l'immatriculation des contribuables en 2022-2023.....	10
Tableau n° 13 : Localisation et fiscalisation des contribuables en 2022/2023	11
Tableau n° 14 : Rapport sur le transfert de propriétés et recouvrement de l'IR/plus-value et droits de mutation	122
Tableau n°15 : Recettes générées par l'immatriculation des véhicules et motos.....	13
Tableau n°16 : Arriérés recouverts par les Services en charge du Recouvrement au CTI et CDA en 2022/ 2023.....	13
Tableau n°17 : Recettes issues de la vente aux enchères des biens du domaine privé de l'Etat en 2022-2023.....	14
Tableau n° 18 : Dossiers clôturés avec suppléments en contrôle sur pièce 2022/2023	14
Tableau n°19 : Performances des vérifications clôturées en 2022-2023	15
Tableau n°20 : Les contentieux fiscaux annuels 2022/2023	15
Tableau n°21 : Réalisations en contentieux judiciaires annuelles 2022/2023	15
Tableau n°22 : Situation des marchés à la fin du mois de Juin 2023	16
Tableau n°23 : Réalisations du CER&GR au cours de l'exercice 2022-2023	16
Tableau n°24 : Réalisations au cours de l'exercice 2022-2023.....	17
Tableau n°25 : Ateliers et campagnes de sensibilisation organisés au cours de l'exercice 2022-2023	18
Tableau n°26 : Autres activités réalisées au cours de l'exercice 2022-2023	19

LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique n°1 : Performance trimestrielle des recettes collectées en 2022/2023.....	6
Graphique n°2 : Répartition des recettes internes et douanières en 2022-2023.....	7
Graphique n°3 : Comparaison du taux de prélèvement fiscal et le coût de collecte des recettes	Error! Bookmark not defined.

OB R

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	i
LISTE DES TABLEAUX	Error! Bookmark not defined.i
LISTE DES GRAPHIQUES	Error! Bookmark not defined.ii
TABLE DES MATIERES	Error! Bookmark not defined.
MOT DU COMMISSAIRE GENERAL	v
0. INTRODUCTION	1
1.GESTION DU PERSONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES	2
2. ETAT GENERAL DU CHARROI	3
3. RENFORCEMENT DE CAPACITE INSTITUTIONNELLE	3
4. ENGAGEMENT BUDGETAIRE	4
5. SITUATION DES PRODUITS PETROLIERS	5
6. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES RECETTES	6
6.1. Recettes collectées	6
6.2. Performance des recettes intérieures et douanières	6
6.3. Exonérations	8
7. AUTRES INDICATEURS	9
7.1. Déclaration en douanes	9
7.3.Immatriculation des contribuables	10
7.4. Localisation et fiscalisation des contribuables	11
7.5. Traitement des transferts de propriété et recouvrement de l'IR/plus-value	11
et droits de mutation	11
7.6. Imatriculation des véhicules	12
7.7. Recouvrement des arriérés	13
7.9. Contrôles Sur Pièces	14
7.10.Dossiers clôturés en vérifications fiscales et recettes collectées	15
7.12. Gestion des marchés publics	16
8. LUTTE CONTRE LA FRAUDE, LA CONTREBANDE ET LA CORRUPTION	16
9. ANALYSE DU RISQUE, CONTROLE POST-DEDOUANEMENT ET CONTROLE QUALITE	17
10. EDUCATION ET SENSIBILISATION DES CONTRIBUABLES	18
11.CELEBRATION DE LA JOURNEE DU CONTRIBUABLE	19
12.CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME	20
13.REFORMES INFORMATIQUES	20
14.LES DEFIS RENCONTRES	21
15.PERSPECTIVES D'AVENIR	21
16.CONCLUSION	21

MOT DU COMMISSAIRE GENERAL



C'est avec un grand plaisir et honneur que je vous présente le rapport sur les grandes réalisations de l'Office Burundais des Recettes pour le l'exercice 2022-2023, les défis rencontrés et perspectives d'avenir.

Au cours de l'exercice 2022-2023, l'OBR a atteint son objectif de collecte de recettes à 93,47%.

En effet, les recettes totales collectées s'élèvent à 1 653,66 milliards BIF contre un objectif de 1 769,16 milliards BIF, soit un déficit de 115,50 milliards BIF. Ces réalisations dépassent de 305,43 milliards BIF celles collectées en 2021-2022 (1348,23 milliards BIF), soit une croissance de 22,65 %.

Diverses initiatives et actions ont été entreprises dans le but d'améliorer la collecte des recettes et la prestation de services. Ces initiatives incluent notamment l'immatriculation des contribuables, la localisation et fiscalisation des contribuables œuvrant dans le secteur informel, le contrôle fiscal, le renforcement du recouvrement des arriérés, la lutte contre la fraude, la corruption et la contrebande, la sensibilisation et l'éducation des contribuables, la facilitation du commerce, le renforcement des capacités institutionnelles, le développement des projets à composantes informatiques, la mise en œuvre des programmes de facilitation du commerce comme le programme des Opérateurs Economiques Agréés « OEA », le Territoire Douanier Unique « TDU », le système de paiement électronique « E-Tax », etc.

Les résultats ci-haut présentés ne sauraient être atteints sans le concours et la bonne collaboration de plusieurs acteurs publics et privés. J'adresse mes vifs remerciements à tout le personnel, à la Direction de l'OBR, aux membres du Conseil d'Administration, aux contribuables, au Gouvernement et aux partenaires tant nationaux qu'internationaux pour leur contribution et leur engagement dans l'atteinte de la performance.

L'OBR ne ménagera aucun effort pour améliorer davantage le climat des affaires dans l'accomplissement de sa mission de collecte des recettes de l'Etat.

Je vous remercie

Jean Claude MANIRAKIZA

LE COMMISSAIRE GENERAL

0. INTRODUCTION

Le rapport annuel 2022/2023 décrit le niveau de performance des recettes collectées par l'OBR, retrace les résultats enregistrés dans la lutte contre la fraude, la contrebande et la corruption et renseigne sur les actions entreprises en matière de développement organisationnel, renforcement des capacités et la gestion du personnel. Il illustre également les activités réalisées dans le cadre de l'éducation, l'information et la sensibilisation des contribuables. Le rapport parle également des réformes et initiatives entreprises par l'OBR, les grands événements marquant l'année et identifie les défis auxquels a fait face l'OBR ainsi que les perspectives d'avenir. Il est clôturé par une conclusion.

L'Office Burundais des Recettes a pour mission la collecte des recettes. Pour atteindre cette mission, il a besoin des ressources humaines, matériels, etc. Ainsi, à fin juin 2023, l'OBR compte 1 220 employés dont 401 femmes et 819 hommes. Sur 110 véhicules et 23 motos constituant le charroi de l'OBR, 75 véhicules et 15 motos soit 68% et 65% respectivement sont en bon état ; 35 véhicules et 3 motos, soit 32% et 35% respectivement sont en mauvais état et circulent tant bien que mal à de faibles distances. Certains d'entre eux nécessitent d'être déclassés.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités du personnel de l'OBR, 791 employés ont été formés.

Ainsi, les recettes totales collectées en 2022/2023 s'élèvent à 1653,66 milliards BIF contre 1769,16 milliards BIF des prévisions, ce qui correspond à un déficit de 115,50 milliards BIF, soit une contreperformance de 93,47%. Ces recettes dépassent de 305,43 milliards BIF celles collectées en 2021-2022 (1348,23 milliards BIF), soit une croissance de 22,65 %.

De juillet 2022 à juin 2023, le montant des arriérés recouvrés est de 148,19 milliards BIF composés de 90,26 milliards de BIF recouvrés auprès des grands contribuables, 13,49 milliards BIF auprès des moyens contribuables, 44,07 milliards BIF auprès des petits et micro-contribuables et 0,4 milliards recouvrés par le CDA.

Durant le même exercice, l'Office Burundais des Recettes a enregistré 30 117 nouvelles immatriculations des contribuables, dont 20 216 personnes physiques et 9 901 personnes morales. Les contribuables localisés et fiscalisés totalisent 3 350 soit 1 246 contribuables à la DPMC et 2 104 contribuables à l'OR&RNF.

Les activités de lutte contre la fraude, la contrebande et la corruption ont permis d'établir 4 743 procès-verbaux de saisie de marchandises et un montant de 3,65 milliards BIF a été recouvré. Les enquêtes sur différents dossiers en rapport avec les taxes internes et les droits de douane ont permis de clôturer 114 dossiers avec un redressement de 1,99 milliards BIF et un recouvrement des arriérés de 2,54 milliards BIF.

Différentes réformes et initiatives pour la facilitation du commerce ont été entreprises et poursuivies. Ainsi, Six (6) nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées dans ASYCUDA pour répondre aux besoins des utilisateurs et sont en cours d'exploitation tandis que quatre (4) autres fonctionnalités sont en cours de développement. L'OBR est doté d'un logiciel d'archivage électronique des documents. La mise en production de l'EBMS est terminée.

Les défis majeurs auxquels a fait face l'OBR sont notamment : la digitalisation des services du Commissariat des Taxes Internes qui n'a pas encore été effective ; la persistance de la fraude et de la corruption qui hante la performance de la collecte des recettes ; le secteur informel qui n'est pas encore maîtrisé et qui constitue un obstacle à la maximisation des recettes.

Pour aller de l'avant, l'OBR compte poursuivre la mobilisation de recettes en priorisant notamment le renforcement de la lutte contre la fraude, la corruption et la contrebande ; la poursuite de la mise en œuvre des initiatives permettant la facilitation du commerce ; l'amélioration de la productivité des employés de l'OBR ; l'acquisition et l'amélioration des équipements et matériels informatiques et électriques ainsi que la multiplication des campagnes d'éducation et de sensibilisation des contribuables sur le civisme fiscal.

1. GESTION DU PERSONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

Le capital humain constitue la base de développement pour une entreprise. C'est ainsi qu'un plan de renforcement des capacités a été élaboré et mis en œuvre par l'OBR.

A la fin de 2022/2023, l'Office Burundais des Recettes compte un effectif de 1 220 employés dont 819 hommes et 401 femmes comme le montre le tableau de mouvement du personnel ci-après :

Tableau n°1 : Effectif du personnel 2022-2023

Libellé	Hommes	Femmes	Total
Effectif au début de l'année	772	384	1156
Recrutement	100	37	137
Réintégration	1	1	2
Décès	-1	-1	-2
Licenciement	-22	-4	-26
Démission	-21	-7	-28
Mise en disponibilité	-2	-3	-5
Fin de Mandat	-3	0	-3
Départ à la retraite	-5	-5	-10
Détachement	0	-1	-1
Effectif du personnel fin Juin 2023	819	401	1220
Pourcentage	67%	33%	100%

Source : Données de la DRH de l'OBR

Au cours de ce même exercice , l'OBR a recruté cent trente-sept (137) nouveaux employés.

Sur le plan disciplinaire, soixante-onze (71) dossiers disciplinaires ont été clôturés comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°2 : Gestion de la discipline du personnel 2022-2023

Dossiers disciplinaires cloturés	Nombre
Licenciements	17
Dernier Avertissement	7
Avertissement écrit	10
Avertissement verbal	21
Classés sans suite	16
Total	71

Source : Données de la DRH de l'OBR

Concernant la mise en œuvre du plan de formation, certains employés ont participé aux différentes sessions de formations, d'autres ont suivi la formation sur le Curriculum Douanier de l'EAC et sur la plateforme e-learning de l'OBR et Click de l'OMD comme le tableau ci-dessous le montre:

Tableau n°3 : Formation du personnel 2022-2023

	Formation sur place	E-learning&Click OMD	Curriculum douanier
T1	0	0	23
T2	222	26	0
T3	174	22	0
T4	276	48	0
Total annuel	672	96	23

Source : Direction de la Formation

2. ETAT GENERAL DU CHARROI

Les moyens matériels est l'un des outils utilisés par l'Office Burundais des Recettes pour réaliser sa mission. Le tableau ci-après donne la répartition des moyens de déplacement dont dispose l'OBR :

Tableau n°4 : Etat du charroi à la fin de Juin 2023

Automobiles	Nombre	Pourcentage	Observations
Véhicules existant au début de l'exercice	116	-	-
Véhicules achetés	0	-	-
Véhicules cédés à la commission de vente aux enchères	-6	-	-
Véhicules existants à la fin de l'exercice	110	-	-
Très bon et bon	75	68%	Bon état
Assez bon et mauvais	35	32%	A déclasser
Motocyclettes	Nombre	Pourcentage	Observations
Motos existant au début de l'exercice	24	-	-
Motos achetées	0	-	-
Motos cédées à la commission de vente aux enchères	0	-	-
Motos existantes à la fin de l'exercice	23	-	1 moto volée, les procédures de déclaration en cours
Très bon	15	65%	Bon état
Assez bon et mauvais	8	35%	A déclasser

Source : données fournies par la DAA

3. RENFORCEMENT DE CAPACITE INSTITUTIONNELLE

En vue d'améliorer les conditions de travail de ses employés et faciliter l'accès aux services par les contribuables, l'OBR est en train de construire son siège .

A fin juin 2023, les travaux de construction du siège de l'OBR de 12 étages étaient à 40%.



Etat d'avancement des travaux de construction du siège de l'OBR

L'OBR, via OBUHA est en train de construire:

- un hangar au quartier 6 de Ngagara, état d'avancement à 98% ;
- un bureau provincial à Karusi, état d'avancement à 98% ;
- un poste frontalier à Ruyigi (Gisuru), état d'avancement à 97% .

Dans le but de faciliter les contribuables et rendre le travail rapide, l'informatisation de nouveaux bureaux (Rumandari, Gahumo, Bukeye-Kibago) est terminée.

4. ENGAGEMENT BUDGETAIRE

Les données en rapport avec l'engagement du budget pour l'exercice 2022-2023 sont détaillées dans le tableau suivant :

Tableau n°5 : Dépenses du budget de l'exercice 2022-2023

Dépenses courantes	Budget 2022-2023 révisé	Montants engagés au 30/6/23	%
Charges du personnel	22 854 483 258	21 558 732 776	94,33%
Frais de voyage et de subsistance	586 373 432	936 214 252	159,66%

Dépenses courantes	Budget 2022-2023 révisé	Montants engagés au 30/6/23	%
Dépenses du Charroi automobile	2 109 156 851	1 666 001 636	78,99%
Entretiens et réparations	444 500 000	375 798 453	84,54%
Dépenses groupes électrogènes	110 000 000	46 112 316	41,92%
Matières et fournitures	1 775 409 791	1 608 462 208	90,60%
Fournitures de Valeurs et imprimés assimilés	3 417 448 032	3 122 394 621	91,37%
Abonnement et Services IT	2 495 672 174	1 946 955 857	78,01%
Autres services Consommés	1 376 670 902	1 228 183 624	89,21%
Dépenses d'Audit, Investigations & Consultance	277 588 472	57 979 240	20,89%
Information des Contribuables	566 914 556	599 484 918	105,75%
Formation du Personnel	205 962 115	186 687 692	90,64%
Cotisations et Sponsoring	136 856 690	127 332 407	93,04%
Dépenses du Conseil d'Administration et du Conseil d'entreprise	209 857 137	186 443 488	88,84%
Dépenses courantes	36 566 893 410	33 646 783 488	92,01%
Dépenses en Capital	Budget 2022-2023 révisé	Montants engagés	%
Construction/Réhabilitation/Équipement	2 678 020 241	2 463 110 257	91,98%
Informatisation, Matériel électrique et informatique	3 071 105 748	864 580 507	28,15%
Communication et Matériel de communication	11 428 400	11 210 000	98,09%
Matériel de Transport	2 908 504 251	888 301 276	30,54%
Dépenses en Capital	8 669 058 640	4 227 202 040	48,76%
TOTAL GENERAL DU BUDGET 2022-2023	45 235 952 050	37 873 985 528	83,73%
BUDGET ANNEXE	Budget 2022-2023 révisé	Montants engagés	%
Provisions pour engagements au 30/06/2022	6 587 081 951	5 285 761 479	80,24%
Machines de facturation électroniques	3 619 035 000	3 619 035 000	100,00%
Opérationnalisation scanner	3 500 000 000	1 700 105 748	48,57%
TOTAL C (a + b + c)	13 706 116 951	10 604 902 227	77,37%
TOTAL GENERAL (= A+B+C)	58 942 069 001	48 478 887 755	82,25%

Source : Rapports DFI

5. SITUATION DES PRODUITS PETROLIERS

Les quantités des produits pétroliers dédouanés et mis en entrepôt sont détaillés dans le tableau suivant :

Tableau n°6 : Comparaison du carburant mis en consommation et en entrepôt en 2022-2023

Nature	Mises en entrepôt (en litre)	Mises en consommation (en litre)	Ecart
Essence super	104 465 743	102 438 750	2 026 993
Gasoil	137 962 563	129 706 761	8 255 803
Kérosène	4 617 778	5 273 874	- 656 096
Pétrole	2 000	731 251	- 729 251
Résidus	3 259 720	2 660 906	598 814
Total général	250 307 804	240 811 542	9 496 263

Source : Service statistique, OBR

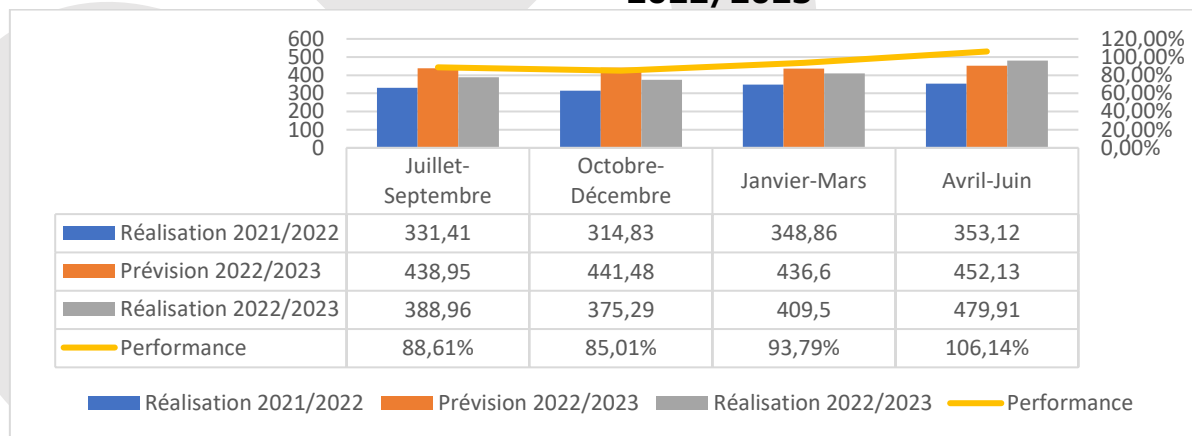
6. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES RECETTES

L'OBR a pour mission principale d'établir, recouvrer, administrer au sens large et comptabiliser les impôts, taxes et droits de douanes pour le compte de l'Etat. Le présent chapitre montre la structure et l'évolution des recettes collectées ainsi que d'autres données contribuant à l'obtention de ces recettes.

6.1. Recettes collectées

Les recettes collectées en 2022/2023 s'élèvent à 1653,66 milliards BIF contre 1769,16 milliards BIF de prévisions, soit un déficit de 115,50 milliards BIF et une performance de 93,47%. Ces recettes dépassent de 305,43 milliards BIF celles collectées en 2021/2022, soit une croissance de 22,65 %.

Graphique n°1 : Performance trimestrielle des recettes collectées en 2022/2023



Source : Les données tirées de la base de données de l'OBR

6.2. Performance des recettes intérieures et douanières

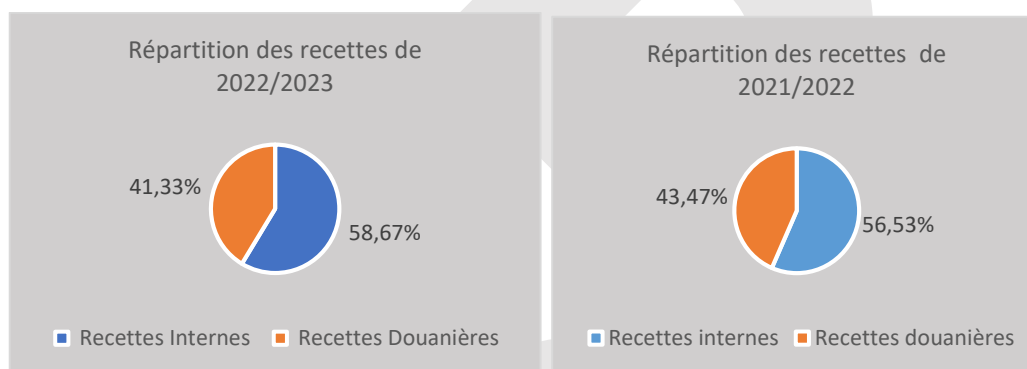
Les performances pour le Commissariat des taxes internes et des douanes sont respectivement de 94,88% et de 91,54%. Le tableau suivant donne les détails :

Tableau n°7 : Performance des recettes intérieures et douanières (en milliards BIF) :

Centre de collecte	Prévisions	Réalisations	Réalisations	Performance	Croissance
	2022-2023	2022-2023	2021-2022		
Recettes Internes	1022,52	970,20	763,31	94,88%	27,10%
Recettes Douanières	746,64	683,46	584,92	91,54%	16,85%
OBR	1769,16	1653,66	1 348,23	93,47%	22,65%

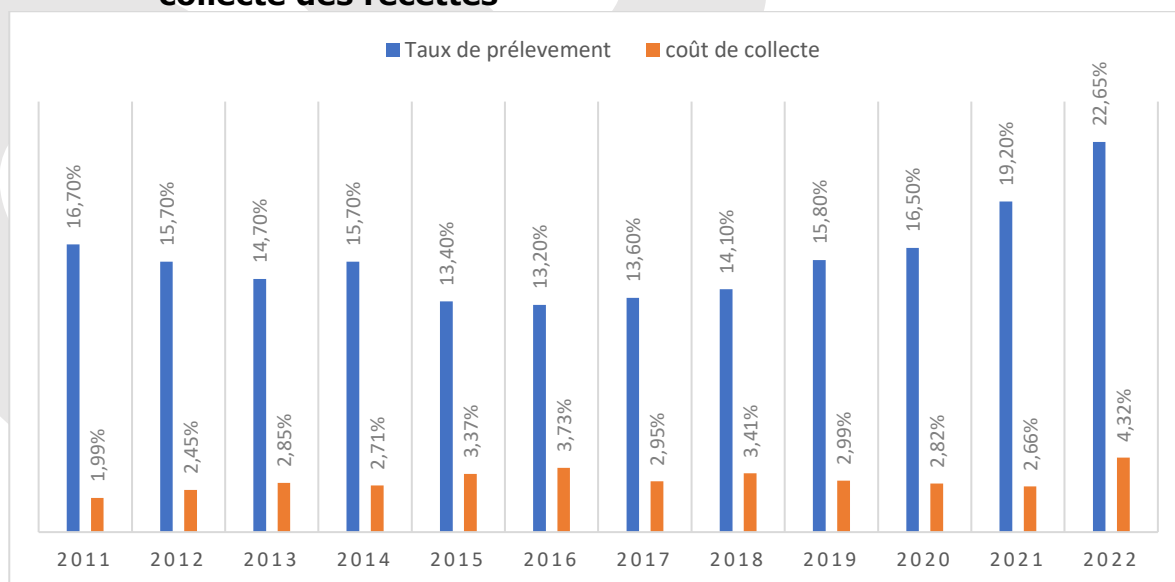
Source : Service statistique de la DPSE

Graphique n°2 : Répartition des recettes internes et douanières en 2022-2023



Source : Graphique construit à partir des résultats des données du tableau n°6

Graphique n°3 : Comparaison du taux de prélèvement fiscal et le coût de collecte des recettes



Source : Construit à partir des données tirées de la base des données de l'OBR

Le graphique ci-dessus montre que le taux de prélèvement des recettes a passé de 19,2% à 22,65% de 2021 à 2022 alors que le taux de prélèvement fiscal devrait être égal à 19,83% d'après le rapport recettes/PIB. Ceci montre qu'il y a une amélioration dans la collecte des recettes. Le coût de collecte a augmenté passant de 2,66% en 2021 à 4,32% en 2022. Cette augmentation du coût de collecte est due à l'augmentation de la masse salariale (recrutement de 137 nouveaux employés) mais aussi à l'informatisation des services opérationnels (nouveaux logiciels achetés, nouveaux

systèmes installés : EBMS, ASYVAL, E-TAX). L'informatisation va permettre la diminution du coût de collecte et l'augmentation du taux de prélèvement fiscal.

6.3. Exonérations

Les exonérations accordées à l'Etat et ses entités, sur financements extérieurs et aux investisseurs occupent une grande part dans les exonérations totales et cela sur les trois exercices comme le montre le tableau suivant.

Tableau n°8 : Montant des exonérations de 2020/2021 à 2022/2023 par catégorie de bénéficiaires et la part des exonérations dans les recettes totales

N°	Bénéficiaires	2020-2021	2021-2022	2022-2023
1	ASBL et établissements privés	3 441 334 237	4 560 290 859	6 686 849 274
2	Autres exonérations	2 260 230	1 832 646	1 391 177 321
3	Effets personnels	351 312 744	499 348 981	308 860 639
4	Financement extérieur	64 949 990 157	56 866 185 234	93 427 884 951
5	Intrants agricoles	161 830 136	186 971 293	705 473 542
6	Investisseurs	52 887 072 098	53 562 831 665	74 391 092 142
7	Médicaments et Produits Pharmaceutiques	16 327 824 811	8 389 526 562	6 631 785 056
8	Etats et ses Entités	76 849 054 296	57 393 818 087	100 396 718 834
9	Hauts cadres de l'Etat	0	0	556 317 529
10	Organisation Non Gouvernementales	8 510 685 082	8 462 082 536	8 725 697 494
11	Produits vétérinaires	615 415 447	702 349 201	1 130 139 464
Total exonérations		224 096 779 238	190 625 237 064	294 351 996 246
Recettes annuelles		1 156 441 941 049	1 348 231 434 411	1 653 652 099 081
Exonérations/Recettes totales (en %)		19,38%	14,14%	17,80%

Source : Base des données de l'OBR

Les exonérations constituent un manque à gagner pour l'Etat. Ainsi, le manque à gagner entraîné par les exonérations par rapport aux recettes collectées en 2022/2023 est de 17,80% des recettes totales.

Selon la loi budgétaire, seules les exonérations accordées aux investisseurs sont comptabilisées.

Tableau n°9 : Evolution comparée des exonérations accordées aux investisseurs depuis juillet 2020 à juin 2022

Années	Exonérations concédées	Exonérations accordées aux Investisseurs	Prévisions Loi budgétaire	Dépassement en %
2020-2021	224 096 779 238	52 887 072 098	18 000 000 000	294%
2021-2022	190 625 237 064	53 562 831 665	18 000 000 000	298%
2022-2023	294 351 996 246	74 391 092 142	18 000 000 000	413%

Source : Base des données de l'OBR

Au regard du tableau ci-dessus, les exonérations accordées aux investisseurs sont de loin supérieures aux prévisions de la loi budgétaire. Il reste à analyser la contribution de ces investisseurs dans le développement durable du pays.

7. AUTRES INDICATEURS

7.1. Déclaration en douanes

Au cours de l'exercice 2022-2023, les déclarations en douanes effectuées s'élèvent à 80 730 contre 91 494 en 2020/2021, soit une diminution de 11,76%.

Tableau n°10 : Déclarations en douanes par type en 2022-2023 comparées à celles de 2021/2022

Type	Description	Nombre de Déclarations des douanes	
		2021/2022	2022/2023
EX1	Exportation définitive	2 713	3 136
EX2	Exportation temporaire	1 039	985
EX3	Réexportation	213	399
EX8	Transit à l'export	1 243	1 972
EX9	Exportation définitive simplifié	6 441	6 585
IM4	Mise en consommation	43 220	37 225
IM5	Admission temporaire	300	254
IM6	Réimportation	981	610
IM7	Mise en entrepôt	19	25
IM8	Transit à l'import	536	120
IM9	Importation simplifié	25 086	22 509
RE4	Perte à régulariser	3 546	1 854
RE5	Admission temporaire antérieur à ASYCUDA	1 221	209
SW7	Mise en entrepôt (TDU)	4936	4 847
Grand Total		91 494	80 730

Source : Service statistiques, OBR

7.2. Cautions en douanes

Le tableau suivant montre la situation sur les cautions en douane au cours de l'exercices 2022/2023 :

Tableau n°11 : Situation des cautions en douane 2022 à 2023 (en BIF)

Mois	Juillet 2021-Mars 2022			Juillet 2022-Juin 2023		
	Cautions consignées	Montants restitués	Montants pris en recettes	Cautions consignées	Montants restitués	Montants pris en recettes
JUILLET	262 519 104	3 423 806	0	297 875 527	43 042 261	2 739 312
AOÛT	689 923 164	93 445 651	0	71 736 904	124 752 783	71 102 850
SEPTEMBRE	837 429 469	130 593 440	3 192 328	105 521 865	71 681 177	263 773
Total Trim. I	1 789 871 737	227 462 897	3 192 328	475 134 296	239 476 221	74 105 935
OCTOBRE	657 705 481	121 633 102	31 805 981	257 746 645	108 442 523	14 692 341

Mois	Juillet 2021-Mars 2022			Juillet 2022-Juin 2023		
	Cautions consignées	Montants restitués	Montants pris en recettes	Cautions consignées	Montants restitués	Montants pris en recettes
NOVEMBRE	76 015 415	367 565 334	23 591 967	268 417 978	166 473 965	32 321 311
DÉCEMBRE	174 930 806	134 148 012	76 255 734	64 666 342	76 870 931	347 657 737
Total Trim. II	908 651 702	623 346 448	131 653 682	590 830 965	351 787 419	394 671 389
JANVIER	521 207 216	404 328 419	31 027 589	234 233 502	0	29 125 323
FEVRIER	48 814 985	226 610 705	185 464 161	312 980 704	133 816 670	154 888 183
MARS	79 751 482	1 615 569	506 996 313	366 364 785	119 882 305	754 251 836
Total Trim. III	649 773 683	632 554 693	723 488 063	913 578 991	253 698 975	938 265 342
AVRIL	97 544 299	552 646 870	65 419 848	2 400 768	369 534 778	121 816 479
MAI	37 488 291	189 035 955	14 630 687	325 772 309	167 590 141	68 058 405
JUIN	254 633 556	25 662 964	11 931 388	303 476 042	85 564 799	67 585 737
Total Trim. IV	389 666 146	767 345 789	91 981 923	631 649 119	622 689 718	257 460 621
Total Générale	3 737 963 268	2 250 709 827	950 315 996	2 611 193 371	1 467 652 333	1 664 503 287

Source : rapport de la direction des finances, OBR

La restitution et la prise en recettes portent aussi sur les cautions consignées dans les périodes antérieures.

7.3.Immatriculation des contribuables

En vue de réduire le secteur informel, l'OBR mène différentes activités visant à identifier, immatriculer et fiscaliser les contribuables œuvrant dans le secteur informel.

En 2022/2023, le tableau ci-dessous présente les détails sur l'immatriculation :

Tableau n°12 : Situation sur l' immatriculation des contribuables en 2022-2023

N°	Activité	Nombre
1	CCF édités	570
2	Personne physiques immatriculées	20 216
3	Personnes morales immatriculées	9 901
4	Contribuables assujettis aux impôts	7546
5	Personnes morales ayant cessé l'activité	718
6	Personnes physiques ayant cessé l'activité	870
7	Personnes morales transférées à la DECE pour avoir un NIF	19
8	Personnes physiques transférées au DECE pour avoir un NIF	190
9	Délivrance des Duplicata NIF	2632

N°	Activité	Nombre
10	Sociétés coopératives ayant payé la quittance du RC	2676
11	Autres sociétés ayant payé la quittance du RC	1817
12	Personnes physiques ayant payé la quittance du RC	4294

Source : Base des données de l'OBR

7.4. Localisation et fiscalisation des contribuables

Les contribuables immatriculés doivent être localisés. C'est pourquoi l'Office Burundais des Recettes organise quotidiennement des activités de localisation et de fiscalisation des contribuables œuvrant dans le secteur informel afin d'élargir l'assiette fiscale, assurer l'équité fiscale et maximiser les recettes fiscales.

Les détails sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau n° 13 : Localisation et fiscalisation des contribuables en 2022/2023

Libellé	DMC	DPMC-BUJA	DPMC-OR&RNF	TOTAL
Contribuables non immatriculés, localisés	0	305	1635	1940
Contribuables localisés, immatriculés	0	941	1560	2501
Contribuables fiscalisés	0	1246	2104	3350
Nouveaux assujettis d'office à la TVA	139	0	0	139
Nouveaux Assujettis par option à la TVA	91	0	1	92
Certificats TVA distribués aux assujettis d'office	122	0	0	122
Certificats TVA distribués aux assujettis par option	74	0	1	75

Source : Base des données de l'OBR

7.5. Traitement des transferts de propriété et recouvrement de l'IR/plus-value et droits de mutation

Le tableau suivant montre l'état de traitement des dossiers de transfert de propriété ainsi que le recouvrement de l'IR/plus-value :

Tableau n° 14 : Rapport sur le transfert de propriétés et recouvrement de l'IR/plus-value et droits de mutation

N°	Etat de traitement des dossiers de transfert de propriété et recouvrement de l'IR/plus-value	Rapport annuel 2022_2023	
N°	A.Traitement des dossiers de transfert de propriété	Nombre	Montant
1.	Rapports d'expertise reçus de l'année courante	2 038	124 400 020 391
2.	Rapports d'expertise reçus antérieurement non traités	290	8 746 755 255
3.	Rapports de contre-expertise traités antérieurement	1 018	21 043 055 195
4.	Rapports de contre-expertise traités de l'année courante	1 804	123 947 507 766
5.	Rapports de contre-expertise traités avec TVA/Ressort intérieur	13	726 414 162
6.	Rapports de contre-expertise envoyés au Service vérification/Equipe remboursement TVA	149	57 376 792 800
7.	Rapports d'expertise non encore traités de l'année courante	154	8 451 172 675
	TOTAL A		43 965 304 082
	B. Recouvrement de l'IR/plus-value et droits de mutation		
1.	Déclarations de l'IR/plus-value reçues de l'année courante	828	2 371 129 967
2.	Déclarations de l'IR/plus-value reçues antérieurement	1 100	1 852 583 239
3.	IR/plus-value calculée de l'année courante	859	1 834 583 229
4.	IR/plus-value calculée antérieurement	1 321	2 150 472 700
5.	IR/plus-value payée de l'année courante	847	1 205 129 526
6.	Droits de mutation à payer de l'année courante	1 612	5 303 522 964
	TOTAL B		14 717 421 625
TOTAL GENERAL			358 682 725 707

Source : Rapports du Service OR&RNF

7.6. Immatriculation des véhicules

Les recettes issues de la vente des plaques des véhicules et des motocyclettes en 2022-2023 sont répertoriées dans le tableau ci-après :

Tableau n°15 : Recettes générées par l'immatriculation des véhicules et motos

RUBRIQUES	Quantités	Montants collectés en BIF
Ventes Plaques Véhicules	7 622	762 300 000
Ventes plaques personnalisées	2	10 000 000
Ventes Cartes Véhicules	21 846	870 160 000
Ventes Plaques Motos	8 057	402 850 000
Ventes Cartes Motos	11 454	286 350 000
Sout total	48 981	2 331 660 000
Impôt véhicules et autres frais		11 284 977 334
Total		13 616 637 334

Source : Base des données de l'OBR

7.7. Recouvrement des arriérés

De juillet 2022 à juin 2023, le montant des arriérés recouvrés est de 148,19 milliards BIF. Le tableau qui suit donne les détails des recouvrements opérés par les différents services chargés du recouvrement :

Tableau n°16 : Arriérés recouvrés par les Services en charge du Recouvrement au CTI et CDA en 2022/ 2023

Période	DGC	DMC	DPMC	CDA	TOTAL GENERAL
T1	24 151 244 565	3 932 552 024	1 853 857 629	139 718 655	30 077 372 873
T2	28 395 394 436	2 770 566 530	2 147 505 670	74 155 816	33 387 622 452
T3	1 762 823 234	3 703 418 757	37 964 834 071	70 355 793	43 501 431 855
T4	35 950 297 267	3 087 967 298	2 100 661 695	84 590 074	41 223 516 334
TOTAL ANNUEL	90 259 759 502	13 494 504 609	44 066 859 065	368 820 338	148 189 943 514

Source : Base des données de l'OBR

7.8.Vente aux enchères des biens du domaine privé de l'Etat

La commission chargée des ventes aux enchères des biens du domaine privé de l'Etat organise périodiquement ces ventes et les recettes issues de ce dernières sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°17 : Recettes issues de la vente aux enchères des biens du domaine privé de l'Etat en 2022-2023

Vente aux enchères du matériel roulant et marchandises saisies 2022-2023			
2022	Montant recouvré 2022	2023	Montant recouvré 2023
Juillet	116 114 000	Janvier	208 854 020
Août	117 644 670	Février	35 902 025
Septembre	58 957 830	Mars	388 285 234
Octobre	66 642 500	Avril	48 939 100
Novembre	289 839 525	Mai	77 505 050
Décembre	32 091 560	Juin	175 609 920
Total 1	681 290 085	Total 2	935 095 349
		T1+T2	1 616 385 434

Source : Données fournies par la commission en charge de ventes aux enchères

7.9. Contrôles Sur Pièces

Au cours de l'exercice 2022/2023, les unités chargées des Contrôles sur Pièces à l'OBR ont traité 36 524 dossiers dont 843 dossiers avec un supplément de 17,81 milliards BIF. Le tableau suivant donne plus de détails :

Tableau n° 18 : Dossiers clôturés avec suppléments en contrôle sur pièces 2022/2023

Dossiers en CSP	Nombre total de dossiers traités				Montants clôturés en BIF
	Nbre total de cas traités	Nbre de cas proposés pour la vérification approfondie	Nbre de cas traités sans suppléments	Nbre de cas traités avec suppléments	
T1	14 435	486	3 370	164	3 034 320 734
T2	3 271	8	3 141	124	3 362 730 039
T3	10 412	442	9 479	422	7 642 368 362
T4	8 406	399	7 780	133	3 771 307 926
Annuel	36 524	1 335	23 770	843	17 810 727 061

Source : Base des données de l'OBR

7.10. Dossiers clôturés en vérifications fiscales et recettes collectées

Le tableau suivant montre la performance des vérifications clôturées en (VP+VG) suivant le plan d'actions 2022-2023 :

Tableau n°19 : Performances des vérifications clôturées en 2022-2023

Période	NP (VG+VP)	NR (VG+VP)	%	Montants (BIF)	NP (IRL)	NR (IRL)	%	Montants (BIF)	Montant total
T1	217	169	78%	16 839 664 862	126	23	18%	240 069 522	17 079 734 384
T2	222	194	87%	7 797 854 283	105	57	54%	1 243 020 487	9 040 874 770
T3	150	264	176%	4 776 350 811	90	36	40%	78 357 267	4 854 708 078
T4	194	198	102%	17 813 362 684	72	16	22%	67 866 565	17 881 229 249
Annuel	783	825	105%	47 227 232 640	393	132	34%	1 629 313 841	48 856 546 481

Source : Rapports CTI

7.11. Gestion du contentieux fiscal et affaires juridiques

Au cours de l'exercice 2022/2023, les activités réalisées dans le cadre de la gestion du contentieux judiciaire et affaires juridiques sont détaillées dans les deux tableaux suivants :

Tableau n°20 : Les contentieux fiscaux annuels 2022/2023

Description	T1	T2	T3	T4	TOTAL ANNUEL
Représentation en justice	37	57	62	51	207
Mise en délibéré	2	5	3	6	16
Mise au rôle général	1	3	2	0	6
Transmission au Ministère Public pour avis	0	1	1	0	2
Signifiés aux requérants	3	0	2	2	7
Clôture définitive	0	13	0	0	13
Conclusions (écritures produites sur les dossiers existants)	68	69	58	49	244

Source DJ&GC

Tableau n°21 : Réalisations en contentieux judiciaires annuelles 2022/2023

Description	T1	T2	T3	T4	TOTAL ANNUEL
Contestation	30 220 916 752	16 177 880 749	4 455 799 668	8 114 725 084	58 969 322 253
Dégrèvement	372 610 793	55 607 657	426 000	539 788 836	968 433 286
Le reste dû	23 330 288 893	14 588 705 087	2 366 839 966	2 084 699 702	42 370 533 648
Notes d'imposition annulées à remplacer	6 518 017 366	1 533 568 005	2 084 699 702	5 490 236 546	15 626 521 619
TOTAL					117 934 810 806

Source :DJ&GC

7.12. Gestion des marchés publics

Dans le but de la bonne gouvernance, l'OBR élabore un plan prévisionnel des marchés publics des biens et services dont il a besoin. L'acquisition de ces derniers respecte les règles et procédures édictés par le code des marchés publics en vigueur.

A la fin de l'exercice 2022/2023, la situation des marchés via les DAO 2022-2023 est la suivante :

Tableau n°22 : Situation des marchés à la fin du mois de Juin 2023

Libellé	Nombre	Part
Marchés exécutés	42	48%
Marchés en cours d'exécution	32	36%
Marchés encours d'attribution	2	2%
Marchés en cours d'analyse	2	2%
Marchés en souffrance	7	8%
Marchés suspendus	3	3%
Total	88	100%

Source : Rapport de la DAA, OBR

8. LUTTE CONTRE LA FRAUDE, LA CONTREBANDE ET LA CORRUPTION

La direction de l'OBR est consciente de l'impact négatif qu'a la fraude, la contrebande et la corruption sur la maximisation des recettes. C'est dans ce cadre qu'elle planifie chaque année des activités destinées à lutter contre ces fléaux.

A la fin de l'exercice 2022-2023, les résultats suivants ont été enregistrés :

Tableau n°23 : Réalisations du CER&GR au cours de l'exercice 2022-2023

SERVICE	Dossiers clôturés	Montant redressé	Dossiers notifiés	Montant notifié	Montant recouvré
Service des enquêtes sur les taxes internes	40	1 512 151 129	7	555 425 554	2 490 867 207
Service des enquêtes sur les douanes	74	482 838 991	-	-	53 614 171
Les équipes et unités mobiles	4 743	3 646 722 556	-	-	3 646 722 556
TOTAL					6 191 203 934

Source : Rapport CER&GR

De plus, en date du 13 juillet 2022, le commissaire général de l'OBR a présenté 14 véhicules qui venaient d'être saisis du fait qu'ils ont été immatriculés à base de faux documents. Ces véhicules sont sur la liste de 26 véhicules entrés frauduleusement au Burundi qui sont toujours recherchés par l'administration fiscale.

Certains parmi ces véhicules saisis étaient en transit à destination des pays voisins et d'autres appartenaient aux ONGs opérant au Burundi.



Mr. Jean Claude Manirakiza, Commissaire Général de l'OBR devant les médias

9. ANALYSE DU RISQUE, CONTROLE POST-DEDOUANEMENT ET CONTROLE QUALITE

Les contrôles après dédouanement permettent le recouvrement des droits dont le Trésor Public a été privé suite aux fausses déclarations pour bénéficier de droits de douane plus intéressants, diminuer la valeur qui constitue l'assiette des droits de douane et autres taxes, obtenir l'application des réductions tarifaires ou l'octroi de régimes douaniers préférentiels accordés par la loi burundaise ou l'Union douanière de l'EAC alors que l'opérateur n'y a pas droit.

Au niveau d'analyse des risques et post-dédouanement, 86 entreprises ont été auditées et en matière de contrôle qualité, 1948 dossiers ont été contrôlés comme le tableau ci-après le montre :

Tableau n°24 : Réalisations au cours de l'exercice 2022-2023

Activités	ANNUEL		
	Nombre	Principal	Amendes
Contrôle post-dédouanement			
Entreprises auditées	86	86 229 479	-
Contrôle qualité			
Dossiers contrôlés	1 948	779 064 208	91 684 592
Notifications préliminaires des redressements	939	1 558 603 935	248 822 231
Notifications définitives des redressements	212	966 605 476	129 087 946
Descentes de contrôle	47	-	-

Source Rapport CDA

10. EDUCATION ET SENSIBILISATION DES CONTRIBUABLES

Dans le but d'améliorer le niveau du civisme fiscal des contribuables, l'OBR organise chaque année des campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation des contribuables. De plus, en vue d'inculquer le civisme fiscal à la jeunesse burundaise, l'OBR a organisé des concours sur le civisme fiscal aux membres des différents clubs amis du fisc, créé de nouveaux clubs et fait l'animation des clubs.

Tableau n°25 : Ateliers et campagnes de sensibilisation organisés au cours de l'exercice 2022-2023

Libellé	Campagne/ Atelier	Nombre de participants
T1	18	679
T2	-	153
T3	0	0
T4	4	plus de 500

Source Rapport DCO

En date du 26 octobre 2022, l'OBR a rencontré une trentaine des responsables des ONGs en vue d'échanger avec elles sur les lois et procédures fiscales régissant la nouvelle loi budgétaire 2022-2023. Les échanges ont porté sur les difficultés liées au remboursement de la TVA chez les ONGs, les avantages dont elles bénéficient en rapport avec les exonérations. A ce titre, tout un tas de difficultés a été soulevé surtout concernant les procédures à respecter lorsqu'il s'agit des cessions ou des ventes orchestrées par ces organisations non gouvernementales en période de clôture de leurs missions.



Photos de famille : Participants à l'atelier de la province Kayanza



Vue partielle des participants à l'atelier - Province Cibitoke

D'autres activités ont été réalisées par les services chargées de l'éducation et sensibilisation des contribuables dans le même but d'améliorer le niveau du civisme fiscal des contribuables.

Tableau n°26 : Autres activités réalisées au cours de l'exercice 2022-2023

Intitulé	Productions des émissions audiovisuelles	Production de spots publicitaires	Production des émissions radio	Rédaction d'articles publiés sur le site web	Total
T1	12	4	6	7	29
T2	10	6	5	7	28
T3	15	5	12	6	38
T4	15	3	11	12	41
Total	52	18	34	32	136

Source Rapport DCO

11.CELEBRATION DE LA JOURNEE DU CONTRIBUABLE

La 7^{ème} édition de la journée du Contribuable a été célébrée en date du 6 décembre 2022 sous le thème « **Dutange neza amakori n'amatagisi, dushigikire iterambere ry'igihugu** », traduit en français comme « **Payons fièrement les impôts et taxes dus et contribuons au développement du pays** » après plusieurs activités de sensibilisation et d'éducation au civisme fiscal ainsi qu'une Foire exposition vente.

Les cérémonies ont eu lieu en mairie de Bujumbura sous le haut patronage de Son Excellence, le Président de la République du Burundi.

Au cours de ces cérémonies, Son Excellence a invité les entreprises présentes au foire exposition d'augmenter la production qui est source du développement économique du pays en collaboration avec les différentes banques œuvrant au Burundi.

Quant au Commissaire Général de l'OBR, des efforts gigantesques s'avèrent incontournables pour augmenter la production et faire la transformation industrielle afin de pouvoir exporter et contribuer efficacement au développement du pays. Il a ajouté que l'OBR vient d'élaborer un nouveau plan stratégique 2022-2027 qui lui permettra de prendre un nouveau départ après ses 12 ans d'existence.

Parmi les projets phares de l'OBR, il y a la promotion du système de facturation électronique, la collecte de toutes les recettes de l'Etat, le suivi des Entreprises dans lesquelles d'Etat a des dividendes, etc.

Au cours de ces cérémonies, il était question de remercier les contribuables conformes avec le fisc et de sensibiliser ceux qui ne sont pas encore conformes. C'est ainsi que le Chef de l'Etat a primé cinq meilleurs contribuables qui ont été exemplaires dans la conformité fiscale. Le prix d'excellence a été décerné à la Banque KCB pour avoir enregistré un taux de croissance de 974% dans le paiement de l'Impôt sur le Revenu en une année (en comparant les bilans de 2020 et 2021). Cette banque a passé de 147 367 350 BIF d'impôts sur le revenu (IR) en 2020 à 1 435 465 633 BIF en 2021.



Le Chef de l'Etat visite les stands de la foire-exposition



Le Président prime la Banque KCB

12.CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

En date du 8 mars 2023, le personnel féminin de l'OBR ont célébré la Journée de la Femme sous le thème :« **Demander et donner la facture électronique pour toute marchandise achetée ou vendue ou tout service rendu est mon devoir en tant que femme** ». Dans son discours de circonstance, le commissaire général de l'OBR Jean Claude Manirakiza a appelé toutes les femmes de l'OBR à s'unir main dans la main sans exclusion aucune dans leur association de solidarité et a conseillé celles qui ne sont pas encore membres de cette association à rejoindre l'équipe.



Madame Félicité Nibigira , représentante du personnel féminin de l'OBR



De droite à gauche, le Commissaire Général et le Commissaire Général-adjoint

13.REFORMES INFORMATIQUES

A fin de l'exercice 2022-2023, l'état de réalisation de réformes informatiques est le suivant :

1. La mise en place d'un helpdesk est terminée ;
2. Installation d'un lecteur de bandes magnétiques pour les sauvegardes de données (serveur) est en cours ;
3. La Mise à niveau du réseau local filaire du Port et de ses magasins est terminée ;
4. La Mise à niveau des configurations des équipements réseau des sites distants est terminée ;
5. L'informatisation de Rumandari, Gahumo et Bukeye-Kibago) est terminée ;
6. Six (6) nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées dans ASYCUDA pour répondre aux besoins des utilisateurs et sont en cours d'exploitation tandis que quatre (4) autres fonctionnalités sont en cours de développement.
7. Correction de 15 dysfonctionnements observés dans ASYCUDA et des fonctionnalités d'échange des données sous TDU sont terminés
8. La Dotation à l'OBR d'un logiciel d'archivage électronique des documents est terminée
9. La mise en production de l'EBMS est terminée
10. L'acquisition de nouvelles licences ORACLE est terminée.

14.LES DEFIS RENCONTRES

Malgré les efforts fournis par ces service, l'OBR a enregistré une contreperformance pour l'exercice 2022-2023. Ainsi, il ne manque pas de faire face aux défis majeurs entre autres :

- La digitalisation des services du Commissariat des Taxes Internes qui n'a pas encore été effective ;
- La persistance de la fraude et de la corruption qui hante la performance de la collecte des recettes ;
- Le secteur informel qui n'est pas encore maîtrisé et qui constitue un obstacle à la maximisation des recettes.

15.PERSPECTIVES D'AVENIR

L'OBR compte mettre en œuvre une série d'activités en vue d'atteindre les cibles visées en matière d'optimisation de la collecte des recettes au cours de l'exercice budgétaire 2022-2023 tout en offrant un service de qualité aux contribuables. Ces activités sont entre autres :

- ✓ Poursuivre la mise en œuvre du système de télé déclaration et paiement ;
- ✓ Continuer le programme de vulgarisation, distribution et suivi de l'utilisation de la machine de facturation électronique ;
- ✓ Poursuivre le projet de digitalisation de tous les services du CTI&RNF ;
- ✓ Améliorer la qualité des services offerts aux contribuables ;
- ✓ Multiplier les initiatives d'éducation et de sensibilisation des contribuables au civisme fiscal dans le but d'élargir l'assiette fiscale.

16.CONCLUSION

Au cours de l'exercice 2022/2023, l'OBR a atteint son objectif en matière de collecte de recettes à 93,47%. Les recettes collectées en 2022/2023 s'élèvent à 1653,66 milliards BIF contre 1769,16 milliards BIF de prévisions, soit un déficit de 115,50 milliards BIF. Ces recettes dépassent de 305,43 milliards BIF celles collectées en 2021/2022, soit une croissance de 22,65 %. Ces résultats sont dus aux réformes et initiatives mises en place et grâce aux appuis techniques et financiers reçus tant des partenaires locaux qu'internationaux.